

AVIS DE CONSULTATION

Dans le cadre du renouvellement de sa base de données fournisseurs de biens et prestataires de service pour l'année 2025, Orabank MAURITANIE invite toute entreprise qui souhaite collaborer avec elle durant l'année 2025, de bien vouloir introduire un dossier de candidature sous pli fermé à l'accueil **d'ORABANK Mauritanie, 54, El Hadj Oumar Tall 20, rue 42-60 Tevrag Zeina, BP 913 - Tél : 45 29 19 00 / Web : www.orabank.net.**

Le dossier à constituer doit être composé des éléments suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt indiquant le ou les domaines d'intervention choisi (s). La lettre précisera de façon exhaustive les activités du fournisseur ;
- Un catalogue des prix de ses différents produits et services ;
- Une présentation de la société indiquant notamment ses compétences dans le (s) domaine (s) choisi (s), ses références techniques récentes et significatives (attestations de bonne fin d'exécution) concernant l'exécution avec satisfaction de marchés analogues ;
- Une copie légalisée de l'attestation d'immatriculation au registre de commerce ;
- L'original de l'attestation des impôts ou une copie légalisée prouvant que la société est en règle vis-à-vis de la fiscalité nationale ;
- L'original de l'attestation de la CNSS ou une copie légalisée prouvant que la société est en règle vis-à-vis de la CNSS ;
- Le relevé d'identité Bancaire.

Il est demandé aux fournisseurs ou prestataires de services intéressés :

- De nous faire parvenir leur dossier de soumission au plus tard **le 14 avril 2025 à 16 heures à l'accueil de la Banque sous pli fermé avec la mention « Dossier de demande d'agrément pour inscription à la base de données des fournisseurs d'Orabank pour l'année 2025 »**
- D'inscrire le domaine de compétence dans lequel leur structure est spécialisée ainsi que le numéro d'ordre y relatif et s'ils interviennent dans plusieurs domaines, de constituer un dossier pour chacun d'eux sans en excéder trois (03).

DIFFERENTS DOMAINES DE COMPETENCE (non exhaustive)

1	Fournisseurs de marchandises stockées, HC, GPL, Lubrifiants
2	Matériel de stockage et distribution, d'emplissage, tuyauterie, chaudronnerie, métallurgie
3	Travaux de mécanique, usinage et métrologie
4	Génie civil, terrassement, maçonnerie
5	Matériel électrique, électriciens
6	Menuiserie, aluminium, miroiterie, cloisons, films, stores
7	Petit matériel et outillage, consommables d'exploitation, quincaillerie, peinture, fers
8	Propriétaires fonciers (baux), agents immobiliers, architecture, Construction,

9	Abonnements TV ; Internet
10	Maintenance, entretien des biens mobiliers, immobiliers
11	Fournitures de bureau, matériel & consommables informatiques, imprimerie
12	Mobilier de bureau, logement, électroménager, décoration
13	Publicité, publications affichage, communication, marketing, événementiel
14	Courrier, messagerie express, envois internationaux de colis, transport de fonds
15	Transport, transit, manutention, douanes
16	Cabinets d'expertise, d'inspection, de conseils
17	Cabinet juridique, fiscal, avocats, commissaires aux comptes
18	Intermédiaires de courtage, apporteurs d'affaires, agents commerciaux
19	Equipeement médical, pharmacie, professionnels de santé
20	Formation, recrutement, RH, intérim, gardiennage et sécurité, nettoyage
21	Voyages, hôtels, restauration, cantine, cafétéria
22	Assurances et courtage
23	Banque, intermédiaires financiers, change, crédit-bail
24	Vente, location et entretien de véhicules
25	Location de matériel, d'outillage, d'engins

NB : Orabank Mauritanie rappelle aux fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers afin de renouveler leur contrat, même s'il est annuel.

**Le Directeur Général,
Mustapha BENABBOU**

